







#### RECRUTEMENT EN CONTRAT LOCAL

Le Lycée Franco-Australien de Canberra / Telopea Park School
<a href="https://www.telopea.act.edu.au/fr">www.telopea.act.edu.au/fr</a>
<a href="https://www.facebook.com/lycee.franco.australien/">www.facebook.com/lycee.franco.australien/</a>

recrute en contrat local pour une prise de fonction au 1er août 2019:

• VACANT: Un(e) **Directeur/trice du Primaire / Conseiller pédagogique** titulaire de l'Education Nationale (Voir fiche de poste en annexe 1)

#### Pour candidater

Les candidatures se font par le formulaire en annexe 2, à compléter et à envoyer à l'adresse suivante : <u>lfacrecrutement2019@gmail.com</u>

Merci également de joindre les pièces suivantes sous format pdf :

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Le dernier avis de notation administrative
- Le dernier rapport d'inspection

Si votre candidature est retenue, il vous sera demandé de fournir d'autres documents dont un état des services (à demander à l'IA)

Prière d'adresser toute demande particulière, par email uniquement à l'adresse sus mentionnée

Un accusé de réception de votre candidature vous sera envoyé par email.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 31 janvier 2019









#### Conditions générales d'emploi

Le LFAC/TPS est un établissement binational et bilingue de droit public australien.

Le contexte de ce lycée étant différent de celui des écoles françaises à l'étranger, de bonnes capacités d'adaptation sont requises pour y exercer.

Un bon niveau de connaissance et de pratique de l'anglais est nécessaire pour travailler en équipe avec les collègues australiens- niveau C1 / CECRL.

Le lycée est homologué par le Ministère français de l'Education Nationale. L'obtention d'un contrat local au LFAC/TPS permet aux personnels recrutés de demander le statut de détaché auprès du Ministère de L'Education Nationale.

Son administration et ses règles de fonctionnement (horaires et calendrier annuel) sont celles d'un établissement public de l'ACT (Australian Capital Territory).

https://www.education.act.gov.au/school education/term dates and public holidays

Les agents recrutés signent un contrat avec « l'ACT Education Directorate » (département de l'éducation du Territoire de la Capitale Australienne. Par conséquent, les conditions de travail et de salaire offertes sont celles des enseignants de l'ACT (School Leader C pour le Directeur / Conseiller Pédagogique).

https://www.education.act.gov.au/employment/payrates

Une prime d'installation de 5.000 AU\$ est offerte aux collègues nouvellement recrutés depuis l'étranger.

En fin de contrat, les sommes versées par l'employeur dans le cadre de leur fonds de pension (9.25% du salaire brut) sont recouvrables, soit environ 6% des salaires versés pendant la durée du contrat.

Les élèves préparent les examens français (Brevet, Bac), les diplômes australiens (Year 10 et Year 12 Certificate) et l'école suit les recommandations définies par l'IBO (International Baccalaureate Organisation) dans le secondaire australien.

David Binan Proviseur









#### Travailler à Telopea Park School / lycée franco-australien

#### Le Lycée Franco-Australien de Canberra, son statut

Le Lycée Franco-Australien propose une scolarité bilingue de la Grande Section jusqu'à la Terminale. Les élèves sont scolarisés dans l'enceinte de Telopea Park School jusqu'au premier semestre de Première, et ensuite à Narrabundah College.

Ces deux établissements sont des établissements de droit public australien. Ils sont administrés par l'ED (Education Directorate) qui dépend lui-même du gouvernement de l'ACT (Australian Capital Territory). Le Lycée Franco-Australien de Canberra est donc hébergé au sein de deux structures australiennes.

Cette école a pour objectifs d'assurer un enseignement bilingue de qualité, en français et en anglais, et de promouvoir le bilinguisme dans son programme scolaire.

Le Lycée Franco-Australien de Canberra est <u>homologué par le ministère de l'Éducation</u> <u>nationale</u>, ce qui signifie que son enseignement est reconnu conforme aux programmes en vigueur en France. Il assure la préparation aux mêmes examens et diplômes (brevet et baccalauréats généraux L et S) et est soumis au contrôle de l'Inspection générale de l'Education Nationale.

Telopea Park School (environ 1450 élèves pour la Rentrée de février 2019) comporte une section primaire de la Grande section à la Sixième, entièrement bilingue, et une section secondaire de la 5ème à la Première (semestre 1) (Year 7 à Year 10). Au primaire, les programmes font l'objet d'une harmonisation entre les programmes français et australiens.

#### Le LFA, organisation hiérarchique

Cette structure, binationale et bilingue, administrée par les autorités éducatives australiennes, est dotée d'une organisation hiérarchique double.

La <u>Principale australienne</u> de l'établissement est chef d'établissement, responsable légal et juridique pour l'ensemble de l'établissement primaire et secondaire, courant bilingue et courant anglais, auprès des autorités australiennes. Elle est assistée de trois adjoints (Deputy









Principal), un pour le primaire, un pour le secondaire et un en charge notamment du personnel sur la totalité de la structure.

Le <u>Proviseur</u> est le chef d'établissement français nommé par l'AEFE. Il est le supérieur hiérarchique de l'ensemble de l'équipe française, primaire et secondaire. Il en assure le recrutement et le suivi de carrière. Il est garant du respect des enseignements des programmes français et en assure le pilotage en collaboration avec l'équipe de direction. Il représente l'administration française au sein de l'établissement. Il est assisté d'une <u>responsable / directrice pour le Primaire</u> également appelée dans l'établissement '<u>conseillère pédagogique'</u>. Celle-ci coordonne l'activité pédagogique de la partie primaire française. Elle fait partie de l'équipe de direction du primaire comme de l'équipe de direction de l'établissement. Le Proviseur est également assisté d'une <u>Proviseure adjointe (French Bac Coordinator</u>) en charge notamment des Premières et des Terminales sur le deuxième site, Narrabundah College.

Les <u>enseignants français</u> « Recrutés Locaux » sont des enseignants titulaires de l'Education Nationale Française. Ils sont recrutés par le Lycée franco-australien de Canberra pour travailler dans le cadre du Département de l'Education du Territoire de la Capitale de l'Australie avec lequel ils signent un contrat d'une durée de deux ans renouvelable sous certaines conditions.

Ce contrat ouvre droit à une <u>demande de détachement administratif</u> auprès du Ministère de l'Éducation nationale française.

Contrairement à la grande majorité des établissements français à l'étranger qui sont gérés par un Conseil de Gestion parentale, le Lycée Franco-Australien de Canberra est un établissement public australien. La législation en vigueur dans l'ACT s'applique donc intégralement au fonctionnement de l'établissement. Celui-ci est financé par le gouvernement australien et l'Etat Français.

#### La culture du Lycée Franco-Australien de Canberra

L'environnement éducatif de l'établissement est de culture anglo-saxonne ; il est caractérisé par une grande participation des parents dans la vie de l'école. L'établissement est complexe : il n'est ni français, ni australien, sans doute les deux à la fois, mais il fonctionne suivant la législation australienne.









#### Il est donc essentiel de :

- faire preuve d'une grande ouverture d'esprit en acceptant qu'un système éducatif puisse avoir des <u>caractéristiques différentes du système français</u>;
- faire preuve de capacités d'adaptation;
- vouloir travailler en équipe et en particulier avec ses collègues australiens ;
- être ouvert et disponible à l'ensemble des partenaires de la communauté scolaire

Enfin, il faut insister sur le fait qu'une **bonne maîtrise de la langue anglaise- niveau C1- est nécessaire** pour une intégration professionnelle réussie au sein de la communauté scolaire et aussi, à l'évidence, pour l'intégration dans la vie locale australienne.

#### Le conjoint et le visa de travail

Le visa obtenu (403) permet au conjoint ou au partenaire de travailler en Australie.









#### **ANNEXE 1**

#### FICHE DE POSTE

# Responsable de la section primaire française du lycée franco-australien de Canberra/ Telopea Park School

#### Contexte de l'établissement

Le lycée franco-australien de Canberra/ Telopea Park School est un établissement binational et bilingue créé en 1984 à la suite d'un accord bi-gouvernemental.

L'établissement public australien scolarise en Primaire, environ 560 élèves répartis en 26 classes, de la Grande Section de maternelle jusqu'au niveau 6ème inclus, conformément à la structure primaire des écoles du Territoire de la Capitale Australienne (ACT).

L'école dispense un programme harmonisé (français / australien) et bilingue assuré par des enseignants français et-australiens pour un public à 80% anglophone.

La direction de l'école primaire incombe à une Principale-adjointe australienne sous la responsabilité d'une Principale australienne responsable pour les autorités locales australiennes de Telopea Park School (primaire et secondaire).

#### Missions du/de la responsable - Directeur/-trice - Conseiller/ère pédagogique du Primaire français

- Elaboration et gestion des emplois du temps des enseignants de la GS à la 6ème
- Organisation des remplacements des enseignants français du primaire
- Animation et coordination de l'équipe pédagogique Primaire franco-australienne
- Mise à jour de l'harmonisation des programmes français et australien, requérant une expertise pédagogique avérée
- Formation continue des enseignants : formations pédagogiques collectives, suivi individuel des enseignants et de leur développement professionnel.
- Membre de la cellule de formation continue, de la commission consultative de recrutement local et du Conseil Ecole-Collège-Lycée.
- Gestion des inscriptions des élèves de la GS maternelle à la sixième
- Mise en place et suivi des évaluations nationales diagnostiques françaises
- Animation des conseils de cycle
- Suivi des élèves à besoins particuliers
- Organisation de l'échange culturel et linguistique avec un collège de Nouvelle Calédonie (6°)
- Organisation des manifestations autour de la semaine de la langue française et de la francophonie, de projets liés aux priorités locales/de zone/ nationales
- Liaison avec l'école primaire australienne partenaire, proposant un programme d'immersion en langue anglaise et avec l'école maternelle franco-australienne de Red Hill









- Liaison avec autres partenaires sur Canberra : association des parents d'élèves, ambassade de France et ambassades des pays francophones, Alliance Française
- Participation et animation au sein de l'Association Australienne des Ecoles Bilingues Français-Anglais (AAFEBS)
- Relation avec l'AEFE zone Asie-pacifique et plus particulièrement l'IEN et le conseiller pédagogique de zone (informations, enquêtes, projets, formation...)

#### Compétences et qualités requises

Le travail du/ de la <u>responsable</u> - Directeur/-trice - Conseiller/ère Pédagogique s'effectue en collaboration étroite avec l'équipe d'encadrement du Primaire sous l'autorité du Proviseur, responsable du lycée franco-australien de Canberra, pour les autorités françaises.

Membre à part entière de l'équipe de direction française, la/le responsable devra démonter un sens aigu des relations humaines et une loyauté sans faille vis-à-vis du Proviseur français, de la Principale australienne et des autres membres de l'équipe de direction.

Ce poste appelle donc la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique, du partenariat et de la gestion des ressources humaines et ce, dans le cadre très spécifique de l'établissement.

Le/la candidat/e devra avoir une expérience de direction d'école. La détention d'un CAFIPEMF et d'une expérience à l'étranger sera appréciée.

Une réelle disponibilité, une grande capacité d'adaptation et de travail en équipe dans un contexte bilingue et biculturel ainsi qu'une excellente maîtrise de l'anglais (90% des réunions se déroulent en anglais) sont des conditions indispensables à la réussite dans ce poste tout aussi exigeant que très enrichissant.









#### **ANNEXE 2**

#### **CANDIDATURE**

# Poste de Directeur/trice du Primaire / Conseiller pédagogique AOUT 2019

#### **FICHE DE RENSEIGNEMENT**

Nom : Prénom (s) :				
Date de naissance :				
Courriel:				
Téléphone :				
Situation familiale:				
Adresse :				
Nom, prénom, date de naissance et profession du conjoint/partenaire :				
Noms, prénoms, dates de naissance des enfants, leur niveau de scolarisation actuel :				
1				
2				
3				
4				



Grade:





# Lycée franco-australien de Canberra



Echelon : Date de titularisation :				
Date de la dernière inspection :				
Note pédagogique	: Note administrat	tive :		
Niveau d'anglais : P	arlé (1) TB B Moyen Lu (1)	ΓΒ Β Moyen <b>Ecr</b> i	t (1) TB B Moyen	
Diplômes universita	aires (nom/université/durée d'éti	udes/année d'obtention)	:	
-				
2				
3				
Qualifications comp	olémentaires susceptibles d'étaye	er votre candidature :		
Expérience professi	ionnelle (en commençant par l'an	née en cours)		
Années	Nom de l'établissement (Ecole / Collège / Lycée)	Département/Pays	Classes/Disciplines enseignées Expériences de direction	







